

NOUVELLES CHAINES D'EPURATION D'AIR RESPIRABLE CONFORMES EN 12021



L'air ambiant aspiré par le compresseur contient quantités de polluants qui doivent être éliminés avant que cet air puisse être utilisé à des fins respirables.

L'eau, l'huile et les particules ne sont pas les seuls à faire partie de ces contaminants. Les gaz toxiques, tels le monoxyde de carbone (Co) et le dioxyde de carbone (Co2) doivent être ramenés en dessous des seuils imposés par la norme NF-EN 12021.

Cette norme fixe les valeurs à respecter pour la qualité de l'air fourni à utiliser avec les appareils de protection respiratoire (scaphandres, cagoules, embouts buccaux...)

Les unités d'air respirable série BA sont livrées entièrement assemblées et testées. Elles permettent la production en toute sécurité d'un air de qualité en conformité avec la législation.

La gamme est constituée de 9 chaînes couvrant des débits de 35 à 240 m³/h utiles sous une pression de 7 bars.

Puro Elite, un bon départ...

La gamme Elite a pris son essor en ce début mars et les commandes enregistrées dépassent les prévisions les plus optimistes. Nous constatons avec plaisir l'attrait du marché pour cette nouvelle gamme de séparateurs huile/eau qui apporte de nouveaux atouts et qui a fait évoluer la gamme PURO vers les attentes de la clientèle. L'indicateur de saturation et les éléments filtrants à remplacement sans effort sont sans aucun doute 2 des arguments les plus cités par les installateurs.

La documentation commerciale est désormais disponible en ligne sur notre site internet www.partenair.fr
N'hésitez pas à solliciter votre responsable secteur pour tout support sur cette nouvelle gamme.



NF-EN 12021: La norme pour l'air comprimé destiné aux appareils de protection respiratoire isolants.

Cette norme définit la qualité de l'air comprimé destiné à un usage respirable (hors milieu hospitalier). Dans l'industrie, dès lors que des personnels sont équipés d'appareils de protection respiratoire (masques, cagoules, scaphandres...) alimentés par un réseau d'air comprimé, les valeurs limites imposées par cette norme doivent être respectées.

Les principales prescriptions sont reprises dans le tableau ci-dessous :

POLLUANT	PRESCRIPTION
Oxygène	21% (+/- 1%)
Impuretés	< à la limite d'exposition nationale
Lubrifiants	0,5 mg/m ³
Odeur et goût	Absence
Dioxyde de carbone Co ₂	500 ppm
Monoxyde carbone Co	15 ppm
Teneur en eau (*)	Pt de rosée < de 5°C à la température ambiante la plus basse attendue

(*) Il ne doit pas avoir y présence d'eau liquide ni risque de givre. Si les conditions d'utilisation ne sont pas connues, le point de rosée de l'installation ne doit pas excéder -11°C.

On voit ici qu'une "simple" chaîne de filtration de type préfiltre + déshuileur + charbon actif ne peut suffire à la production d'air respirable.

Une chaîne complète avec traitement des gaz toxiques tels Co et Co₂ est nécessaire afin de répondre à la norme et éviter tout accident qui peut, dans les cas les plus graves, s'avérer mortel.

Cette norme peut être obtenue sur le site de l'Afnor : www.afnor.fr, rubrique boutique / normes en ligne.

SOLIDARITE RESTOS

Nous poursuivons notre action en faveur de l'association les Restos du Coeur. Les ventes du mois de février nous ont permis de lui adresser un chèque de 300 Euros. Nous comptons sur vous pour les ventes de mars, dernier volet de notre action pour l'année 2009.

Êtes-vous "bonasavoirophile" ?

Le "bonasavoirophile" collectionne les numéros de "Bon à savoir". . . . C'était assez facile à deviner ! 😊
Mais saurez-vous dire ce que collectionnent les passionnés ci-dessous ?

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| A) - Nanipabulophiliste | H) - Ocaludophiliste |
| B) - Buticulamicrophiliste | I) - Lumicaputiphile |
| C) - Cuniculophiliste | J) - Molipipérophile |
| D) - Calcéolophiliste | K) - Oculubridéophile |
| E) - Cacoforusophile | L) - Siccapiphiliste |
| F) - Salubuxidophile | M) - Molubdotémophiliste |
| G) - Phanérogamophiliste | N) - Ultratrifoliophile |

A - Nains de jardin, avec brouette
B - Mignonnettes de boissons
C - Tout sur les lapins et lièvres
D - Chaussures et souliers
E - Casques de sapeurs-pompiers
F - Boîtes à sel
G - Graines
H - Jeux de l'oie
I - Lampes de chevet
J - Moulins à poivre
K - Oeillères
L - Séche-cheveux
M - Taille-crayons
N - Trèfles à 4 feuilles ou plus